



Syndicat UNSA Territoriaux Ville de Marseille

**Déclaration sur dossier
CST du 12 JUIN 2024**

Dossier 2 - RCU

Ce deuxième dossier présenté de DSP n'appelle pas de commentaires particulier de notre organisation syndicale sur les éléments techniques présentés, tant les enjeux liés aux énergies renouvelables au sein de nos sociétés sont actuellement fondamentaux pour le devenir de notre planète.

Ce RCU rentre totalement en phase avec « Marseille 2030 objectif climat » lancée dans le cadre du programme européen « 100 villes intelligentes et neutre en carbone d'ici 2030 ».

Pour autant, au-delà du suivi de cette DSP, est-ce que le service, la mission, dispose des moyens humains et matériels pour mener à bien ses missions de manière efficace au regard des différents enjeux ?

Pourriez-vous nous indiquer si des ouvertures de postes sont prévus ? Si oui , combien et quand ?

Merci pour vos réponses.